

Michele Jourdan :

Il est 14h30. Nous allons commencer notre séance sur les noms de domaine génériques de premier niveau.

Bienvenue à San Francisco,. Bienvenue à ICANN s'il s'agit de votre première réunion ICANN. Je m'appelle Michèle Jourdan et je suis Responsable des Communications et des Nouveaux gTLD. Nous avons Karla Valente, qui va également s'adresser à nous, parler de la participation et répondre à vos questions à la fin de cette séance.

Sans plus attendre, je vais vous parler, à la base, de ce que sont ces gTLD. Je ne vais pas rentrer dans les détails du programme. Il y a plusieurs séances à San Francisco, qui vont aborder la question des gTLD et vous pourrez ainsi avoir plus de détails. Mais aujourd'hui, nous allons vous donner un aperçu des noms de domaines, un petit peu l'historique des gTLD et du pourquoi et du comment l'ICANN fonctionne à ce niveau. Nous allons voir quels les éléments principaux du programme et où on peut obtenir des informations.

Sans plus attendre, voyons un petit peu l'Internet comme un écosystème en évolution constante. En 1969 et en 1972, on a commencé à voir l'Arpanet et le courriel. En 1991, nous avons eu le world wide web. Je me rappelle de mon premier email. Je me rappelle avoir

Note : ce qui suit est le résultat de la transcription d'un fichier son en un document sous format word/texte. Bien que la transcription soit en grande partie précise, il se peut que, dans certains cas, elle soit incomplète ou inexacte, en raison de passages inaudibles et de corrections grammaticales. Le document est publié en ligne en tant qu'aide au fichier son original, mais ne devrait pas être traité comme compte-rendu faisant autorité.

envoyé mon adresse par email. Je l'ai envoyé par courrier et ils l'ont reçu le lendemain, ou le jour d'avant plus tôt. Internet explose avec les blogs, avec Yahoo en 1995. En 1998, également, nous avons vu les premiers réseaux sociaux, les premiers blogs faire leur apparition, le partage des fichiers musicaux sur Internet. Au début des années 200, explosion des médias sociaux avec Facebook, Twitter. Les personnes utilisent des applications à travers leurs téléphones portables. Et puis Skype, la voix qui passe par Internet et l'image également.

Que va-t-il se passer maintenant au niveau d'Internet ? Nous allons avoir la question des noms de domaines génériques de premier niveau, les gTLD, l'anatomie d'un nom de domaine. Regardez : www.meetings.icann.org. Le troisième niveau est meetings. Le deuxième niveau ICANN, le premier niveau ça va être .org. Lorsqu'on parle de gTLD, on parle de ces noms de domaines génériques de premier niveau : .com, .net, .org, etc.

Qu'est-ce qui nous attend dans Internet ? que se passait-il même avant qu'ICANN existe en 1998 ? Il y avait déjà des .com, des .edu, des .gov, etc. ICANN voit le jour en 1998 et entre 200 et 2004, nous avons de nouvelles extensions qui existent : .biz, .museum, .info, .pro, etc. 2005 : l'Organisation de Soutien aux GTLD développe de nouvelles lignes de conduite.



A la base, nous avons la mise en œuvre de tout ce programme. Plusieurs principes, recommandations, sur ce que l'on doit considérer pour la suite du programme.

A Paris en 2008, réunion d'ICANN et approbation de cette ligne de conduite. Le personnel travaille ensuite beaucoup et fait un manuel d'application que l'on trouve sur notre site web, ouvert aux commentaires publics. Il est révisé. Tout est pris en compte. Enfin, en novembre, nous avons notre dernière mouture de ce manuel approuvée par le Conseil d'Administration. Campagne de communication lancée avec beaucoup de détails, de dates. Nous aurons ensuite beaucoup plus de rapports, de comptes-rendus qui seront développés.

J'aimerais clarifier un petit peu la terminologie. Vous allez avoir beaucoup d'acronymes.

gTLD : Nom de domaine générique de premier niveau.
Les TLD : les domaines de premier niveau, les extensions, les suffixes. Ce sont par exemple, les noms de pays.

Les ccTLD, ça, c'est pour les noms de pays. Le nouveau programme gTLD ne s'occupe pas de ceux-là, mais par exemple, ce sont des domaines .co pour la Colombie, .br pour le Brésil, .us pour les Etats-Unis, etc. Vous connaissez cela.



IDN : nom de domaine internationalisé, globalisé. C'est pour des langues locales. Par exemple, vous allez voir peut-être des caractères arabes, coréens, chinois qui peuvent être utilisés de cette manière.

Donc, c'est un écosystème très complexe. Nous avons des registrants, par exemple vous ou moi, des personnes, des entreprises qui veulent enregistrer un nom de domaine.

Nous avons les registrars qui sont les personnes qui revendent ces noms de domaine. Les personnes auprès de qui acheter des noms de domaine.

Et vous avez des registres qui gèrent ces gTLD. Par exemple, .com, vous avez VeriSign aux Etats-Unis qui gère l'extension .com qui est si bien connue ici.

Donc, vous voyez sur l'écran, nous avons les ccTLD et le nouveau programme. Nous espérons avoir plus de TLD qui vont être sur la gauche. Il y en a plus d'une vingtaine dans ces racines et avec les nouveaux gTLD nous espérons avoir de nouvelles extensions : .city par exemple, .sanfrancisco, .westin –on est à l'Hôtel Westin à San Francisco-. Ça pourrait être .michele –qui sait ?-, ou bien une région géographique, un acronyme ou quoique ce soit. Les ccTLD ont déjà eu des changements à ce niveau pour les noms de domaines de pays avec ce programme Fast Track. Il y a toujours deux caractères



pour un Etat comme on a vu. Il y a actuellement 27 caractères non latins qui existent en tant que racine et extension. Donc, entre GTLD et ccTLD, il y a à peu près 300 extensions de ce type pour les noms de domaine sur Internet.

Qu'est-ce qu'un registre GTLD ? C'est une entreprise qui a des critères techniques très spécifiques et qui doit avoir un protocole d'accord, un contrat passé avec l'ICANN. Il y a une base de données avec tous les noms de domaines qui sont enregistrés avec toutes ces extensions et cela génère également le fichier de zone qui permet aux ordinateurs de faire passer le trafic de l'Internet dans le monde entier. Aujourd'hui, les utilisateurs d'Internet n'ont pas d'interactions directes avec les registres. Ce sera peut-être le cas à l'avenir si nous changeons ces lignes de conduites.

Quel est donc ce nouveau programme dont on vous parle aujourd'hui ? Ce nouveau programme gTLD, il s'agit d'une initiative qui permettra l'introduction de noms de domaines, que ce soit à caractères latins ASCII ou bien IDN dans le nom de domaine. C'est donc une plateforme pour l'innovation qui nous permettra d'avoir non seulement des nouveaux .com, mais beaucoup d'autres « .quoique ce soit ».



Pourquoi passe-t-on au niveau supérieur ? Parce que nous voulons plus de compétition, de concurrence. Que l'on ne soit plus limités par exemple par les caractères ASCII qui ne reflète pas la globalisation d'Internet, ses besoins et ses réalités. Nous voulons créer une plateforme pour innover dans le secteur d'Internet. Nous voulons donc ouvrir des portes pour accroître les choix, et la concurrence au niveau du marché. Comme vous le savez, il y a beaucoup de registres basés aux Etats-Unis. On a donné l'exemple de VeriSign tout à l'heure. Nous voulons passer à quelque chose de plus international, de plus global. Cela fait partie maintenant de la mission de l'ICANN. Cela ne commence pas au jour d'aujourd'hui. C'est un concept qui a une longue existence. En 1998, je vous l'ai dit, lancement de l'ICANN. Promouvoir la concurrence dans le marché des noms de domaines. C'est une raison pour laquelle nous voulons plus de noms de domaines disponibles. On l'a affirmé depuis longtemps dans nos documents fondateurs. Nous avons eu un processus détaillé qui nous a permis d'arriver à ce point, avec la communauté d'Internet, avec beaucoup de parties prenantes, de gouvernements, de personnes de la société civile, d'entreprises, des personnes spécialistes de la propriété intellectuelle qui ont développé avec des comités ces lignes de conduite et ces directives, en prenant en compte les questions de sécurité et de stabilité.



Quel sera l'impact de tout ça ? Pour les entreprises, par exemple, c'est une grande opportunité. Cela sera déterminé avec le temps. Cela dépend véritablement de l'offre et de la demande. Il y aura sûrement un impact, la possibilité de nouveaux investissements, un nouveau modèle commercial. On pourra faire de nouvelles start-ups, de jeunes pousses, qui permettront de faire évoluer Internet et d'avoir plus de choix. Très souvent, on essaie de se faire enregistrer en .com, mais .com c'est déjà très souvent pris. Flickr.com ont été obligés de l'épeler F.L.I.C.K.E.R parce que l'autre terme était déjà pris. Plus internationaliser les choses, avoir une plus grande diversité géographique, ce sera positif pour permettre de créer, d'innover, d'avoir de nouveaux modèles commerciaux pour ces GTLD. Pour avoir un meilleur contrôle des marques, des enseignes, de meilleures pratiques commerciales. Cela peut avoir un impact également sur différents secteurs industriels. Cela permettra de former également de nouvelles entreprises. L'industrie financière se préoccupe beaucoup de la sécurité. Et je crois qu'avec de nouvelles extensions, on aura plus de sécurité. Les entreprises seront sûres que l'on pourra mieux reconnaître ces nouveaux gTLD. Ce sera tout à fait positif.

Pour le moment, certains systèmes ne reconnaissent pas toutes les extensions. C'est un autre acte



intéressant du programme. Même si vous ne demandez pas un nouveau nom de domaine, il y aura un impact sur tout le monde, je crois. Toutes les personnes qui ont trait à Internet seront affectés je crois.

Pour les gouvernements, pour les collectivités, je crois que l'on aura un niveau en ligne, plus de communauté culturelle, linguistique et géographique. Donc, une plus grande inclusion d'Internet au niveau des cultures, des pays du monde entier, de l'internationalisation qui pourra être plus forte.

Pour les utilisateurs d'Internet, ils verront plus de choix pour leurs noms de domaines. Ils auront des opportunités d'innovation également, de concurrence accrue. On respectera plus les communautés culturelles, linguistiques et géographiques qui seront en ligne et il s'agira d'une nouvelle manière de trouver des informations, des produits et des services.

Qui peut poser sa candidature ? Tous les endroits du monde qui répondent aux critères prédéfinis et aux lignes de conduite telles qu'elles sont spécifiées dans le Manuel des Candidats. Donc, ça c'est un engagement professionnel, d'entreprise, pas de personne privée. On le fait en ligne. Il y aura un système de dossiers de demande TLD, TLD Application System, TAS, qui sera disponible sur icann.org. Ce sera en anglais. Il faudra



répondre à des questions, télécharger des documents. Il y aura des dates limites à respecter et tous les dossiers de candidatures ne seront pas acceptés. Vous devez donc apporter des documents pour prouver qui vous êtes et ce que vous voulez effectuer.

Donc, TAS, ce système de dossiers de demandes informatisées aura donc des dates limites à respecter et ce sera très important.

Nous annoncerons quand nous allons lancer ce programme. Quand cela va-t-il démarrer ? Il y aura une campagne de communication de 4 mois et de promotion de ce nouveau programme. Une fois que le programme sera véritablement lancé, vous aurez entre 60 et 90 jours pour poser votre candidature.

Que devez-vous faire aujourd'hui ? Vous devez voir ce qui s'appelle The Applicant Guidebook, obtenir plus de détails. Il est en ligne sur notre site web. C'est le guide de demande pour les nouveaux gTLD. N'attendez pas le dernier moment, puisqu'il s'agit de quelque chose de très stratégique. Il y a des parties tierces qui doivent être engagées et participer également. S'il y a des critères géographiques, des critères IDN de langue locale qui se pose, il faut être encore plus au point rapidement. Prenez bien en compte les dates limites et butoir.

Combien cela va-t-il coûter ? 185.000 Dollars au départ pour l'évaluation, payable à ICANN. 5000 Dollars à la demande TAS, comme acompte qui pourront éventuellement être remboursés. Mais il se peut qu'il y ait d'autres frais et pas obligatoirement pour l'ICANN. Si on approuve votre dossier de demande, cela vous coûtera 25.000 Dollars par an de figurer sur le registre et lorsque vous aurez un certain nombre de transactions, vous aurez 25 centimes par transaction à payer. C'est simplement pour l'évaluation et le registre. Cela peut coûter également très cher d'avoir une entreprise de noms de domaines de ce type et il faut prendre cela en compte.

Une nouvelle fois, une période de dossier de demande que vous devez déposer. L'évaluation initiale ensuite. Si le dossier est complet et si tout se passe bien. Comme je l'ai dit, entre 60 et 90 jours pour déposer le dossier de demande. Le personnel de l'ICANN se penche sur le dossier et pendant 5 mois, tout un travail va être fait : vérifier qui est cette entreprise, qui sont les personnes. Il y aura des panels qui se réuniront. Ensuite, on passera à la transition et aux délégations, au module 5. Exécution et négociation du contrat. Et également contrôle de la délégation. Ensuite, ça prendra encore 8 mois avant d'être accepté. Une fois que vous avez votre



nouveau gTLD, le nouveau registre sera lancé sur le marché et ICANN ne s'occupe plus de cela à ce niveau.

Mais cela peut se passer différemment, ce processus d'évaluation. Peut-être que vous ne passerez pas par toutes ces étapes. Vous ne serez peut-être pas accepté, rejeté à une certaine phase du processus d'évaluation. Vous avez la possibilité de vous pourvoir, en quelque sorte et s'il y a un différend, d'essayer de le régler à l'amiable avec un processus pour faire valoir votre cas. Il y a des résolutions de différends et de conflits qui va se faire à ce niveau-là. Il y aura des procédures en place. Plusieurs pistes pourront être suivies et évidemment cela prend du temps. Cela dépend véritablement de ce que vous demandez. On ne sait pas encore véritablement comment cela va se passer avant de recevoir les premiers dossiers de demandes.

On a parlé de ces processus de résolution des différends et des conflits. Ensuite, on va passer à l'acceptation de l'extension. Nous avons quatre domaines importants pour ces extensions, qui peuvent porter à confusion. On va revenir dans ces détails. Si vous avez demandé un gTLD qui est très similaire d'un autre, comment va-t-on gérer cela à l'ICANN ? Si c'est pour une communauté d'Internauts ou bien un gTLD standard, cela dépendra, il y aura peut-être un processus de vente aux enchères et ainsi de suite.



Quelles sont les objections ? Vous pouvez avoir des objections par exemple, au niveau de l'intérêt public, de la collectivité, des droits légaux. Les droits légaux, c'est si vous demandez à déposer un nouveau gTLD, si vous essayez de tirer avantage de la réputation de quelqu'un d'autre par exemple. S'il y a par exemple des droits d'auteurs en cause, une marque déposée que vous essayez d'utiliser, là il peut y avoir des problèmes juridiques qui se posent.

Un intérêt limité pour le public, qui va à l'encontre des lois générales de bon ordre dans le monde. Est-ce que la communauté dans son ensemble objecte l'utilisation de cette extension éventuelle ?

Nous aurons des experts qui ne seront pas des membres de l'ICANN qui se pencheront sur la question. Tout cela est dans le Manuel, le Guidebook. Vous pourrez donc répondre aux problèmes qui semblent se poser avec certaines personnes, aux objections de la communauté par exemple.

Il faut également que vous posiez des questions très sérieuses pour évaluer véritablement ce programme de nouveaux gTLD. Vous devez bien connaître les documents qui sont disponibles sur Internet, savoir ce que sont ces entreprises de registre et de vente de noms de domaines DNS, et véritablement vous poser la



question : « est-ce que je suis prêt à déposer un dossier de demande ? ». Même si vous ne déposez pas de dossier de demande, suivez le programme pour bien comprendre son impact par rapport à l'enseigne, à la marque déposée. Il y a beaucoup de changements des consommateurs sur Internet. Il faut prendre cela en compte.

Obtenir des informations, c'est sur notre site web, où vous avez tous les dossiers de demandes de candidatures, des fichiers d'information, des questions fréquemment posées auxquelles on a répondu, vous pouvez déposer des questions et des commentaires personnels ou publics, consulter les compte-rendu de statuts qui sont présents sur notre site web. Nous avons beaucoup de choses. Vous pouvez également envoyer des questions au staff et nous suivre sur Twitter.

J'aimerais maintenant ouvrir le débat et voir si vous avez des questions à nous poser. J'aimerais également vous parler des séances qui pourraient vous intéresser.

Est-ce qu'il y a des questions ? Je crois qu'il y a un micro dans la salle. Vous pouvez vous lever et s'il vous plaît vous diriger vers les micros pour que nous puissions enregistrer ce qui est dit et que les interprètes puissent travailler.



Personne de l'assistance :

Bonjour. Vous avez dit que si un dossier de demande est bien réalisé, on peut s'attendre à ce que cela prenne 8 mois. J'ai lu ce Manuel et j'ai cru comprendre que cela pouvait aller jusqu'à 19 mois. Est-ce que c'est véritablement le cas ? Est-ce qu'il s'agit d'un délai normal ? Ou est-ce que c'est si ça ne se passe pas bien ?

Michèle Jourdan :

Oui, huit mois, c'est si tout se passe bien. Oui. C'est en effet le scénario le plus brillant. Si ça se passe plus mal, cela peut prendre en effet beaucoup plus de mois.

Personne de l'assistance :

Vous nous donnez le scénario le plus optimiste. Donc huit mois minimum.

Personne de l'assistance :

Je ne sais pas si vous avez la réponse à ma question. Pour les dossiers de demandes pour les nouveaux gTLD, est-ce que des grosses entreprises qui veulent vendre en Chine, par exemple, peuvent demander de nouveaux IDN ? Et deuxième question : si vous connaissez l'impact de cela sur les entreprises de communication tout particulièrement, leurs protocoles, leurs domaines. Quel va être l'impact de cela, l'effet pour se protéger contre les autres entreprises de communication par exemple en Chine, si je veux travailler en Chine ? S'ils

utilisent des noms de domaines que je ne soutiens pas, et en effet, il y a la question qui se pose des IDN ?

Karla Valente :

Vraiment, on ne fait pas de spéculation sur le type d'entreprises qui vont déposer des dossiers, ni sur ce que vont faire les gouvernements.

Personne de l'assistance :

Non, je ne parle pas exactement de cela. Mais, les entreprises sont au courant de cela ?

Karla Valente :

Les entreprises sont au courant de tout ce que nous publions et elles ont leur propre stratégie. Chaque entreprise a des stratégies avec différents scénarios, non seulement avec les nouveaux gTLD, mais il y a d'autres types de situations avec les gouvernements qui se posent, qui acceptent ou non l'accès à Internet. Nous, on se limite aux nouveaux gTLD.

Personne de l'assistance :

D'accord, merci.

Michèle Jourdan :

Est-ce qu'il y a peut-être des questions posées à distance, d'autres pays, d'autres lieux et contrées?



Personne de l'assistance :

Quand est-ce qu'on va avoir tous les éléments du dossier ? Quand est-ce que ce programme va être lancé ? Est-ce que l'on sait exactement quand cela a être lancé ? Est-ce qu'on a tous les éléments majeurs ? Est-ce qu'on est très clairs au niveau du DAG ? Est-ce qu'on connaît toutes les lignes de conduite ? Est-ce qu'on est en mesure de prendre tout cela en compte ? Quel est le calendrier véritablement de tout cela ?

Michèle Jourdan :

Il y a d'autres séances à ce sujet. Il y a des consultations à propos du DAG. Il y a d'autres séances Lundi, Mercredi. Le public pourra commenter sur ces problèmes qui se posent. Il y aura deux autres séances avec Boarding GAC. Le public sera en mesure d'observer au moins, donc on en reparlera cette semaine.

Karla Valente :

Oui, il y a une présentation du GAC Lundi qui est pour le grand public. Donc, vraiment Lundi et Mercredi c'est quand on débattrà de cela, de la participation du public. Jeudi et Mardi, c'est surtout avec le Board, bien que ce soit public. Mais plus d'informations seront données dès demain à ce sujet. Il y aura quelques révisions de fait, parce qu'il y a eu des commentaires publics qui



nous ont indiqués qu'il fallait faire quelques changements et modifications.

Personne de l'assistance :

Le prochain DAG, ce sera le final, ou le DAG suivant ?

Karla Valente :

Voilà une parfaite question pour Kurt Lundi.

Personne de l'assistance :

Bonjour, j'ai une question : comment établir des priorités si vous avez 100 ou des milliers de demandeurs ?

Michèle Jourdan :

Des requêtes ? Les requêtes seront traitées en groupe. Donc, ce n'est pas le premier arrivé le premier servi. Je crois qu'elles seront traitées en groupes de 500.

Personne de l'assistance :

Merci. Concernant les coûts, il y aura peut-être d'autres coûts. Est-ce que vous pouvez être plus précise ? Si vous remontez dans l'histoire et vous examinez d'autres rounds, combien ça a coûté avant ?

Karla Valente :

Il y avait différents frais pour d003 et 2004, mais ces tours étaient très différents en termes d'évaluation, en termes d'exigence. Cette fois-ci, le processus d'évaluation est beaucoup plus compliqué. En ce qui concerne le coût total, il y a le coût de la demande, il ya les frais qui sont liés pour celui qui va résoudre les différends...

Personne de l'assistance :

Je comprends cela, mais il y aura peut-être d'autres coûts dans la relation entre le registrar et vous ?

Karla Valente :

Il y a des coûts continus. Disons que vous réussissez, vous signez un contrat avec ICANN et dans le contrat, qui est le document de base, il y aura, je crois, 25.000 Dollars de frais. C'est le coût annuel et puis il y a des frais par transactions. Il y a des frais continus et une fois que vous avez terminé le processus d'évaluation, les frais ne s'arrêtent pas là. Vous aurez vos frais de démarrage et puis vous allez avoir un engagement structurel avec ICANN pour les années à venir. Et voilà.

Personne de l'assistance :

Merci.



Personne de l'assistance :

Si vous permettez, il y a certaines informations que je n'ai pas vues sur les diapos. Est-ce qu'on peut voir ces diapos sur le site web ?

Michèle Jourdan :

Oui. Entrez dans le programme lié à la réunion de San Francisco et vous pouvez trouver toutes les diapositives. Y a-t-il d'autres questions ?

Très bien je vous remercie beaucoup.

((Fin de l'enregistrement))